

ÉDITO



Laurence Lessard,
Directrice de projet
Réseau de transport d'électricité

En raison de l'annulation d'un arrêté préfectoral, le programme de rénovation du réseau électrique en Haute-Durance va prendre du retard.

Cette situation est regrettable car 90% des nouveaux pylônes sont construits et 167 km de lignes anciennes sont en attente d'être supprimées. L'alimentation électrique de la Haute-Durance restera encore fragile cet hiver, notamment si des épisodes de grand froid ont lieu durant les périodes les plus touristiques.

Il est plus que temps de finaliser les travaux de ce programme, afin que le territoire puisse en tirer tous les bénéfices attendus pour ses paysages et son développement économique.

QU'EST-CE QUI A ÉTÉ ANNULÉ ?

Pour réaliser la rénovation du réseau électrique de la Haute-Durance, RTE a dû solliciter une vingtaine d'autorisations différentes de la part de l'Etat. Le 8 août 2018, le tribunal administratif de Marseille a annulé l'une de ces autorisations, un arrêté préfectoral datant d'octobre 2015, en estimant qu'il manquait des éléments juridiques dans le dossier de demande et l'arrêté. L'arrêté annulé autorisait RTE à réaliser des travaux susceptibles d'avoir un impact sur certaines espèces végétales et animales protégées ou leur habitat, sous réserve de respecter un certain nombre de mesures d'évitement et de réduction d'impact.

L'arrêté précisait également un ensemble de mesures de compensation devant être mises en place par RTE en faveur des espèces concernées.

COMMENT COMPRENDRE CETTE ANNULATION ?

Par cette décision, le tribunal administratif n'a aucunement remis en cause le bien-fondé ou la consistance du programme de rénovation du réseau électrique de la Haute-Durance. En effet, en octobre 2017, le Conseil d'Etat, la plus haute juridiction administrative, avait validé les déclarations d'utilité publique du programme de rénovation et ainsi confirmé l'intérêt général du programme. Le tribunal administratif n'a pas non plus remis en cause la qualité des études environnementales ni la manière dont RTE a réalisé les travaux. RTE a fait appel de cette décision aux côtés de l'Etat et travaille en parallèle à l'obtention d'un nouvel arrêté portant sur les espèces protégées, afin de recréer le cadre juridique nécessaire pour finaliser la rénovation de l'alimentation électrique de la Haute-Durance.



QUELLES ONT ÉTÉ LES CONSÉQUENCES IMMÉDIATES DE L'ANNULATION ?

À la suite de la décision d'annulation de la dérogation « espèces protégées », RTE a immédiatement suspendu l'ensemble des chantiers menés en Haute-Durance le temps d'en analyser les conséquences. Après la réalisation d'une étude écologique minutieuse, RTE est parvenu conjointement avec les services de l'Etat, à déterminer les chantiers urgents à redémarrer et n'ayant pas d'impacts sur les espèces protégées.

Le chantier a ainsi repris partiellement depuis le début du mois d'octobre. Seuls les travaux urgents pouvant mettre en cause la sécurité des biens et des personnes (réfection des chaussées, sécurisation des câbles déjà déroulés et non ancrés, consolidation du génie civil du poste de Pralong) ont été relancés en cette fin d'année.

À CE JOUR

33,5 km

de lignes aériennes supprimées

52 km

de lignes aériennes déroulées

48 km

de lignes souterraines déroulées

180 km

de fibre optique déroulée,
dont 35 km déjà mis à disposition de l'aménageur public
PACA THD via la filiale de RTE, Artéria

Près de **40 M€**

de retombées économiques locales

4

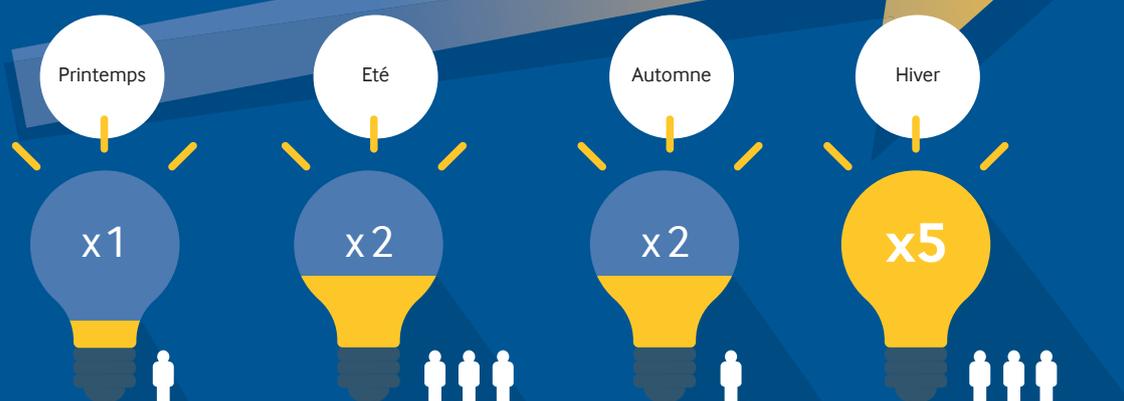
lignes mises en service



QUELLES SONT LES CONSÉQUENCES DURABLES POUR LE TERRITOIRE ?

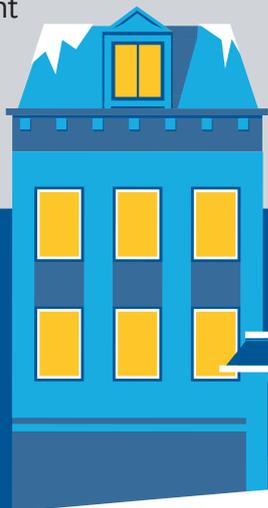
La mission de service public de RTE est d'assurer chaque jour, 24h sur 24 l'alimentation en électricité. Du fait de la suspension des travaux, l'alimentation électrique des Hautes-Alpes restera fragile cet hiver, notamment la nuit et en période de grand froid et principalement au nord de L'Argentière-La-Bessée. En effet, certaines mises en service sont repoussées en raison du retard accumulé et de l'impossibilité de finaliser certains chantiers, comme celui de la nouvelle ligne Argentière-Serre-Barbin (Le Monétier-les-Bains).

C'est l'hiver pendant la nuit que la consommation électrique est la plus forte. De plus, la population en Haute-Durance est multipliée par trois en raison du tourisme hivernal. Selon le niveau de froid, la consommation s'envole et le réseau électrique doit faire face à ces pics.



 nombre d'habitants  consommation électrique

Par ailleurs, l'impact économique est important pour les entreprises du département et l'emploi local. D'ici le mois de décembre, cela représente **une perte temporaire du chiffre d'affaires estimée à 4 millions d'euros**, ce qui correspond également à **+ de 1500 jours de travail**, hors intérim, **en moins** sur cette même période.



QUID DES BÉNÉFICES ATTENDUS DE LA RÉNOVATION ?

Le programme de rénovation des lignes électriques en Haute-Durance est largement avancé avec 90% des pylônes déjà construits, 110 pylônes déjà retirés du paysage et 4 liaisons souterraines mises en service. La suspension partielle du chantier empêche le démantèlement de plus de 125 anciens pylônes ainsi que l'achèvement de plus de 10 km de lignes souterraines d'ici la fin de l'année. Il s'agit aujourd'hui de pouvoir offrir tous les bénéfices attendus par les habitants de ce territoire à commencer bien sûr par la sécurisation durable de l'alimentation électrique de tout le département, mais également :

- la **suppression de 167 km restants** de lignes aériennes anciennes, y compris dans les sites emblématiques aux cols du Galibier et du Lautaret, les rives du Lac de Serre-Ponçon etc.
- la mise en œuvre du **Plan d'Accompagnement de Projet (PAP)**, dispositif qui a pour objectif de soutenir les initiatives locales,
- la mise en place des **mesures de compensation** liées aux espèces protégées et au défrichage,
- l'indemnisation du **préjudice visuel**.

200
KM



33
KM



110 PYLÔNES DÉJÀ SUPPRIMÉS

PLUS D'INFORMATIONS... SUR INTERNET !

Photos, vidéos, cartes et infographies...
Informez-vous sur l'avancée des travaux, les dernières actualités et le programme de rénovation des lignes électriques en Haute-Durance.

Rendez vous sur le site internet :

www.hautedurance.fr

